Écomobilité
en Nouvelle-Calédonie

LA CHARTE ÉCOMOBILITÉ

Un Comité pour vous accompagner

Dès votre adhésion, le Comité de Charte écomobilité met à votre disposition les outils qui permettront de valoriser votre engagement :

- Le logo millésimé « Ecomobilité », que vous pourrez utiliser sur l'ensemble de vos documents de communication (site internet, affiches …)
- Un kit de communication (dépliant, bande dessinée, charte graphique, exposition…)
- Une mise en lumière lors de la Semaine de la Mobilité organisée en septembre

Comment ça marche ?

La Charte Ecomobilité, une démarche en 6 étapes :

- **Étape 1 : Demander** le dossier d'inscription sur le site web **www.maitrise-energie.nc** ou à un Relais Ecomobilité (voir ci dessous).
- **Étape 2 : Choisir** 5 actions minimum sur l'écomobilité parmi une centaine d'actions.
- **Étape 3 : Demander** la validation au Comité de Charte Ecomobilité.
- **Étape 4 : Signer** la Charte qui valide votre engagement.
- **Étape 5 : Présenter** le bilan de ces actions après un an au Comité de Charte.
- **Étape 6 : Renouveler** son engagement pour l'année suivante.

Quand ?

La Charte Ecomobilité, une démarche en continu :

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, le Comité de Charte se réunit trimestriellement pour étudier votre projet.

RELAIS ÉCOMOBILITÉ :

Site web : www.maitrise-energie.nc

Pour plus de proximité, le Comité de Charte Ecomobilité a mis en place un réseau de « Relais Ecomobilité » qui vous informent et vous aident à vous engager dans la charte d'Ecomobilité.

- ADEME NC : Sarah ORMAZABAL - **24 35 16** - **energie.caledonie@ademe.fr**
- Pour les entreprises, Chambre de Commerce et d'Industrie : Matthieu LADIESSE - **24 31 15** - **m.ladiesse@cci.nc**
- CTME : Roxane OLIVIER - **27 24 56** - **roxane.olivier@gouv.nc**
- Pour la province des îles Loyauté, Dominique TAINE - **45.51.64** - **dominique.taine@loyalty.nc**
- Pour la province Sud hors Grand Nouméa, Isabelle DUBOIS - **20 40 00** - **isabelle.dubois@province-sud.nc**
- Pour le Grand Nouméa, SIGN Vincent GUEPY - **83 39 55** - **vincent.guepy@grandnoumea.nc**

Schéma de l'énergie et du climat de la Nouvelle-Calédonie 2015

SGTM Schéma Global des Transports et de la Mobilité de Nouvelle-Calédonie

ENGAGEONS-NOUS AVEC LA CHARTE ÉCOMOBILITÉ

Écomobilité en Nouvelle-Calédonie

Une action pilotée par

Maîtrise de l'Énergie

ÉCONOMISONS AUJOURD'HUI L'ÉNERGIE DE DEMAIN

L'ÉCOMOBILITÉ C'EST QUOI ?

« S'inscrivant dans une stratégie d'aménagement des territoires, l'écomobilité est le développement et la gestion de modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, sûrs, sains et accessibles à tous, comme les transports alternatifs à la voiture individuelle (marche à pied, vélos, transports en commun…) et l'optimisation de l'utilisation de la voiture individuelle (autopartage, covoiturage, écoconduite…) et des transports de marchandises (mutualisation logistique, écoconduite…). »

Écomobilité
en Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie le transport représente :

- **26,4 % de la consommation d'énergie,**
- **15,6 % des émissions de Gaz à Effet de Serre.**

LA CHARTE ÉCOMOBILITÉ POUR QUOI ? POUR QUI ?

C'est un outil qui vous permettra de mettre en œuvre des actions d'écomobilité dans vos démarches plus globales d'engagement pour le développement durable.

Les actions peuvent être très simples et peu coûteuses, l'objectif étant de vous inscrire dans une démarche de progression continue sur plusieurs années.

Toutes les organisations peuvent s'engager : communes, intercommunalités, provinces, entreprises, établissements publics ou privés, associations…

Plus de 100 actions et 12 thèmes :

- *Autopartage*
- *Covoiturage*
- *Écomobilité scolaire*
- *Transport en commun*
- *Modes doux (vélo, marche à pied, roller, skate)*
- *Écoconduite*
- *Choix et maintenance des véhicules*
- *Limitation des déplacements*
- *Urbanisme, aménagement, réglementation*
- *Organisation des livraisons de marchandises*
- *Démarche globale sur l'écomobilité*
- *Communication et évènements…*

Liste complète sur : www.maitrise-energie.nc

LES BONNES RAISONS D'ÊTRE ÉCOMOBILE

Grâce à la Charte Écomobilité :

- Vous valorisez vos actions auprès de vos publics et de vos partenaires.
- Vous bénéficiez gratuitement d'une boîte à outils de communication et d'une valorisation de vos actions.
- Vous faites partie d'un réseau d'acteurs et bénéficiez de retours d'expériences (échanges de bonnes pratiques et de contacts).
- Vous vous inscrivez dans une démarche de progression continue, avec l'appui des membres du Comité de Charte écomobilité.

Des bénéfices pour tous :

»Santé

Marcher, faire du vélo quotidiennement, c'est une activité physique bénéfique pour la santé et le bien être

»Lutte contre la vie chère

Utiliser les modes de transports doux ou collectifs, c'est faire des économies de carburant.

»Environnement

Diminuer l'usage systématique de la voiture, c'est réduire la pollution, les nuisances sonores et les embouteillages.

»Sécurité

Moins de véhicules sur la route et adopter l'écoconduite, c'est aussi moins de risques d'accidents.

»Qualité de vie

Opter pour l'écomobilité c'est favoriser les espaces publics et créer plus de convivialité, de rencontres, bref, plus de lien social toutes générations confondues !